

# Seconde assemblé générale

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **38 (1853)**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de Zurich, membre *de la Commission du crétinisme*, adressée à la Société au nom de cette Commission (Voir aux pièces), pour la prier d'intervenir par des démarches dans le but d'obtenir les renseignements demandés, auprès des cantons qui jusqu'à présent n'ont pas envoyé les leurs; ces cantons sont Berne, Zug, Schwytz, Schaffhouse, Appenzell, Tessin, Valais et Genève. M. Lébert, président de la section est autorisé à traiter cette question dans un rapport à la séance générale, conformément à la proposition de M. Meyer-Ahrens.

La séance est levée à midi. Avant de se séparer, la section dirigée par M. le docteur Carraz, visite l'hôpital bourgeois de Porrentruy dans ses diverses parties.

---

## SECONDE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

le 4 août 1853, à 10 heures du matin, au  
cabinet de minéralogie.

### BUREAU ANNUEL.

---

1. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé. Les procès-verbaux des diverses sections sont lus par les secrétaires respectifs, savoir : celui de la section de médecine par M. Carraz; celui de la section de zoologie et botanique par M. de Fischer-Ooster; celui de la section de physique et chimie par M. de Tribolet; celui de la section

de géologie et minéralogie par M. Morlot : tous sont approuvés sauf de légères modifications. — La Société charge le Bureau annuel d'adresser une *circulaire pressante* aux Cantons qui n'ont pas encore fourni leurs *documents sur le crétinisme*. (Voir aux pièces.)

2. M. le Président met sous les yeux de la Société les divers *Comptes-rendus* résumant les travaux annuels *des Sociétés cantonales*. Ils sont respectivement signés, pour Berne, par M. R. Wolf; pour Zurich, par M. Hofmeister; pour Bâle, par M. Müller; pour Neuchâtel, par M. Coulon; pour Genève, par M. Ritter. M. le Président est invité à réclamer les rendu-comptes non encore parvenus. De ce nombre est, notamment, celui de Vaud, que la Société vaudoise n'a pas pensé nécessaire d'adresser, vu la publication séparée de son Bulletin. M. le Président fait observer à cet égard combien il importe que le cahier annuel des *Actes*, conformément à son but, n'omette aucun des traits principaux du mouvement scientifique général; il demande qu'il soit consigné au procès-verbal, que les publications spéciales de la part d'une Section cantonale, bien loin d'être un motif pour que celle-ci s'abstienne de la communication de son résumé, sont au contraire une raison de plus pour la désirer, puisqu'il s'en suivrait une lacune d'autant plus importante dans le tableau d'ensemble. La Société ayant adhéré à cette proposition, M. le Président de la section vaudoise, présent à la réunion, annonce qu'il s'empressera de déférer à son vœu, sur ce point. (Voir les rapports des Sociétés cantonales.)

3. L'ordre du jour appelle la *nomination du président* pour la session de 1854. M. Daniel Meyer, qui représente St-Gall à la réunion, et sur lequel les voix auraient pu naturellement se porter à plus d'un titre, décline l'honneur de cette candidature, et propose de remettre le choix du président à la Section cantonale de St-Gall. Cette proposition, après discussion,

est repoussée comme non conforme aux statuts. En conséquence, l'assemblée procède, comme de coutume, à la nomination dont il s'agit. — M. le Docteur C. B. Wild, de St-Gall, ayant réuni l'unanimité des suffrages, est déclaré président annuel pour 1854. — M. Meyer adresse à la Société les remerciements de la ville de St-Gall, au nom de cette localité, pour la préférence qui lui a été accordée.

4. M. le Président invite les sociétaires qui ont lu des travaux, à en envoyer soit le résumé substantiel, soit l'intégralité au Bureau annuel de Porrentruy, dans le plus bref délai possible. Il demande l'autorisation d'adresser, au besoin, une circulaire pour hâter ces communications.

5. M. L. Fischer présente une *Notice nécrologique sur feu L.-E. Schärer* ; M. Wolf communique une *notice pareille sur feu E. Fueter*. (Voir aux notices.)

6. A l'occasion des pertes douloureuses que la Société a éprouvées, depuis sa dernière session, par le décès de quelques-uns de ses plus honorables membres, elle décide à l'unanimité, de consigner au présent procès-verbal *l'expression de ses profonds regrets pour le vide qu'a produite dans ses rangs la mort de LÉOPOLD DE BUCH* ; l'un des promoteurs les plus assidus de ses intérêts scientifiques, l'un de ses plus sympathiques collaborateurs à l'étranger, enfin l'ami, durant quarante années, de tant de naturalistes suisses !

7. L'ordre du jour appelle la lecture d'une dernière communication d'intérêt général.

M. Brunner de Watteville lit un travail traitant *De l'action de l'électricité atmosphérique sur les fils télégraphiques*. Il indique les moyens à employer pour se préserver de tout danger dans les bureaux. Il explique par la force des courants d'induction qui agissent sur les fils, la nature du parafoudre mis en usage avec succès dans ces derniers temps. (Voir aux notices.)

8. L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président réitère à la Société ses remerciements personnels et ceux du pays. — M. Lardy, au nom de ses collègues, adresse un adieu bienveillant à la ville de Porrentruy. — M. le Président invite la Société à se trouver nombreuse à la réunion de 1854 à St-Gall, et déclare terminée la 38<sup>e</sup> session de la Société helvétique des sciences naturelles.

---